

DÉBATS

DU

SÉNAT DU CANADA

PREMIÈRE SESSION DU HUITIÈME PARLEMENT DU CANADA, CONVOQUÉ POUR
L'EXPÉDITION DES AFFAIRES, MERCREDI, LE DIX-NEUVIÈME JOUR DU
MOIS D'AOUT, DANS LA SOIXANTIÈME ANNÉE DU RÈGNE DE

SA MAJESTÉ LA REINE VICTORIA.

SÉNAT.

Séance du mercredi, le 19 août 1896.

Présidence de l'honorable M. C. A. P.
PELLETIER.

La séance est ouverte à 2.30 p. m.

PRIÈRE.

Lecture est faite d'une commission émanée par le secrétaire d'État, sous le grand sceau, annonçant que l'honorable Charles Alphonse Pantaléon Pelletier, a été nommé président du Sénat.

L'honorable Président prend alors place au fauteuil.

LES NOUVEAUX SÉNATEURS.

Les nouveaux sénateurs, dont les noms suivent, sont alors présentés à la Chambre, et prennent séance :

L'honorable sir OLIVER MOWAT.

L'honorable FRANÇOIS BÉCHARD.

L'honorable LOUIS J. FORGET.

La Chambre s'est ensuite ajournée à loisir.

Quelque-temps après, la Chambre a repris sa séance.

L'honorable sir Henry Strong, chevalier, juge en chef de la cour Suprême du Canada, substitut du gouverneur général étant assis dans le fauteuil, au pied du trône. L'honorable Président a ordonné au gentilhomme huissier de la verge noire, de se rendre à la Chambre des Communes, et d'informer cette Chambre—“ Que c'est le désir du substitut du gouverneur général, que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.”

La Chambre des Communes étant venue, l'honorable Président a dit :

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

J'ai reçu ordre de vous faire savoir que Son Excellence le gouverneur général ne croit pas devoir annoncer les objets pour lesquels Elle a convoqué le présent Parlement du Canada, avant que la Chambre des Communes ait choisi son “Orateur,” suivant la loi ; mais demain, à trois heures de l'après-midi, Son Excellence annoncera les objets de la convocation de ce parlement.

Il a plu au substitut du gouverneur général de se retirer, et la Chambre des Communes s'en est allée.

Le Sénat s'est alors ajourné.